

PLANIFICATION STRATÉGIQUE - CGV-211204

Mission-Vision-Valeurs

UNIVERSITÉ DE MONCTON

Mission-Vision-Valeurs (à ce jour)

Mission

L'Université de Moncton est un établissement d'enseignement postsecondaire formé de trois campus exclusivement de langue française. Elle est reconnue en Acadie et dans la Francophonie pour l'excellence de son enseignement et de sa recherche ainsi que pour sa contribution au développement de la société acadienne et universelle.

Pour ce faire,

- a. elle fournit à la population acadienne et à la Francophonie en général des programmes de formation de la plus haute qualité;
- b. elle contribue, par ses activités de recherche, à l'avancement des connaissances dans divers domaines du savoir;
- c. elle participe au développement et à l'épanouissement de la société grâce aux services à la collectivité offerts par les membres de la communauté universitaire.

Vision

L'Université de Moncton aspire à devenir la meilleure université généraliste de taille comparable dans la Francophonie et à voir ses diplômées et diplômés jouer un rôle de chefs de file dans leur domaine respectif.

Valeurs

L'étudiante et l'étudiant étant au centre de ses préoccupations, l'Université de Moncton, dans ses trois campus, souscrit aux valeurs suivantes pour guider les décisions et actions des membres de la communauté universitaire :

1. **Accessibilité.** Elle maintient une politique d'accès à une formation universitaire de qualité en français, tout en conservant des critères d'admission rigoureux et un programme de bourses et d'aide financière permettant de recruter des étudiantes et étudiants du Nouveau-Brunswick, d'autres provinces canadiennes et d'autres pays.

2. **Compétence du personnel.** Dans le but de recruter et de retenir un personnel hautement compétent, elle favorise un environnement stimulant pour l'enseignement, la recherche et la création.
3. **Formation de qualité.** Pour que ses diplômées et diplômés puissent apporter une contribution à leurs communautés et à la société en général, l'Université offre une formation pertinente et stimulante aux trois cycles d'études. Cette formation de qualité est au diapason d'une société mondiale en perpétuelle transformation. Pour y arriver, elle maintient un programme d'accueil et d'encadrement des étudiantes et étudiants.
4. **Ouverture sur le monde.** Elle s'ouvre sur le monde notamment par l'accueil d'une population étudiante internationale, des programmes de mobilité étudiante, des programmes d'échange pour le personnel enseignant, l'internationalisation des cursus d'études et l'offre de programmes de formation dans les autres pays de la Francophonie
5. **Excellence en recherche, développement et création.** Elle soutient l'excellence en recherche, tant dans les domaines traditionnels que dans ceux en émergence. Cette excellence en recherche se mesure à des normes internationales. L'Université appuie aussi les activités de développement et de création.
6. **Engagement communautaire.** Tout en respectant les principes éthiques qui régissent le développement, elle tisse des liens avec la communauté qu'elle dessert et arrime ses actions avec celle-ci en s'insérant dans des activités économiques, communautaires et culturelles. Elle facilite aussi le transfert des connaissances et des technologies et incite le développement de partenariats dans divers secteurs d'activités.
7. **Liberté universitaire.** Elle sauvegarde et protège les principes de liberté universitaire et d'autonomie intellectuelle et procure des occasions pour stimuler la pensée critique ainsi que des débats sur des questions universitaires et sociales.
8. **Équité.** Elle privilégie l'équité dans la conduite des affaires universitaires.
9. **Imputabilité et transparence.** Elle met en place des pratiques de gestion transparente et responsable et favorise la consultation participative dans un esprit de collégialité, afin d'assurer la qualité des programmes d'enseignement et de recherche.
10. **Respect de l'environnement.** Dans son fonctionnement et dans ses activités — y compris celles qui ont trait à l'enseignement, à la recherche et au service à la collectivité —, elle vise le développement durable et favorise des pratiques écologiques.

Note : L'énoncé de mission révisé a été adopté au Conseil des gouverneurs le 26 avril 2003 alors que la vision et les valeurs ont été adoptées le 19 juin 2004.

Planification stratégique : Chronologie Mission-vision-valeurs

